



# SOUPE GÉANTE

## LE PRINCIPE

- Proposer à la vente un bol ou une assiette de soupe chaude préalablement confectionnée ou fournie par un traiteur ou par des bénévoles. La consommation peut se faire sur place ou à emporter.

## L'ORGANISATION

- Deux possibilités :
- 1- Vous installez un stand en extérieur, idéalement dans un lieu de passage (proximité des commerces, centres-villes...)
- 2- La mairie vous prête une salle et vous permettez au public de partager cette grande soupe autour d'une table
- N'hésitez pas à mobiliser les sponsors. Trouvez des restaurateurs, traiteurs ou maraîchers pour fournir la soupe géante. Vous pouvez aussi collecter des ingrédients pour la préparer. Pour ce qui est du matériel, adressez-vous aux collectivités.

## LE MATÉRIEL

- Vaisselle, ustensiles de cuisine, tables, chaises
- Banderole AFM-Téléthon, ballons événementiels, T-shirt, goodies et autres éléments visuels pour vous démarquer

## LA CHECK-LIST

- ▶ penser à demander l'autorisation à la Mairie pour s'installer sur la voie publique
- ▶ si l'évènement se déroule en extérieur, prévoir des barrières de sécurité
- ▶ faire la demande auprès de la mairie de la licence buvette afin de pouvoir agrémenter la collecte par la vente de boissons
- ▶ communiquer avec la presse locale ; l'objectif est d'offrir un maximum de visibilité à votre animation



## Collecte

La collecte sera alimentée grâce à la vente de la soupe, mais vous pouvez également placer une urne sur le stand afin de faire appel à la générosité du public.

## En plus

- Vous pouvez installer le stand de soupe près d'une animation sportive. Cela permettra aux sportifs et aux spectateurs de se restaurer et de se réchauffer tout au long de la journée.